

Genval, 16 octobre 2020

Au Collège des Bourgmestre et Echevins de Rixensart
Avenue de Merode 75
1330 RIXENSART

Concerne : Question écrite de conseiller communal | **Publicité des débats du Conseil communal**

Madame la Bourgmestre,
Madame et Messieurs les Echevins,

Pendant la première vague de la crise sanitaire, le fossé entre le citoyen et le politique s'est encore élargi. Quant à la deuxième vague, elle est déjà à nos portes et risque encore d'aggraver cette distanciation.

C'est donc le moment de prendre des dispositions pratiques afin de garantir la publicité des débats du Conseil communal. Depuis plus d'un an, ECOLO, - groupe siégeant dans l'opposition rixensartoise, a, d'initiative et avec des moyens propres, assuré la diffusion des réunions du Conseil communal. Nous leur en sommes reconnaissants.

Toutefois, PROXIMITÉ estime que cette tâche incombe au Collège, aidé par son administration communale. Suite à une question orale, un membre du Collège nous répondit en 2019 que c'était envisageable ...

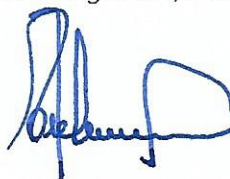
A l'instar des communes wallonnes qui ont montré l'exemple, PROXIMITÉ souhaite que Rixensart s'engage dans cette voie afin de donner à ses habitants un large accès aux débats publics, de renforcer le caractère démocratique des conseils communaux et de faire la démonstration que la transparence n'est pas un vain slogan en politique.

QUESTIONS ÉCRITES DE CONSEILLER¹

1. Le Collège mettra-t-il, avec l'aide de son administration, des moyens audiovisuels et humains en place pour assurer la diffusion en direct ou en différé des séances du Conseil communal ?
2. Si oui, à partir de quelle date les Rixensartois pourront-ils y accéder ?

Dans l'attente de votre réponse, veuillez recevoir Madame la Bourgmestre, Madame et Messieurs les Echevins, l'expression de mes sincères remerciements.

Etienne DUBUISSON
Conseiller communal PROXIMITÉ



¹ Moniteur belge du 26 avril 2012, Code de la démocratie locale et de la décentralisation